



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Annexe R1 - Fiche de poste ou Descriptif de poste pour les concours**

Poste ouvert :  Concours externe  Concours interne  
 Recrutement direct  Recrutement BOE  Recrutement PACTE

**Fonctions : Administrateur-trice systèmes et réseaux**

**Fiche descriptive du poste**

**Catégorie : A**

**Corps : INGENIEUR-E D'ETUDE**

**BAP : E**

**Emploi type (REME, [REFERENS](#), BIBLIOFIL) : E2A41- Administrateur-trice des systèmes d'information**

**Affectation**

**Administrative : UNIVERSITE TOULOUSE 3 PAUL SABATIER – 118 Route de Narbonne – 31062 Toulouse cedex 9**

**Composante : FSI**

Direction et/ou service : Division Informatique

**Missions**

**Activités principales :**

L'administrateur-trice doit notamment:

- assurer la conception, le pilotage, le maintien en condition opérationnelle, l'exploitation des systèmes et des réseaux pour l'enseignement, l'administration et une partie de la recherche ;
- piloter et animer une équipe projet dans les domaines techniques systèmes (Windows et Linux) ;
- assurer la veille technologique dans les domaines techniques systèmes et réseaux ;
- apporter aide, assistance et conseil aux enseignements et aux personnels administratifs et techniques de la faculté des sciences et de l'ingénierie ;
- Structurer, optimiser et exploiter les infrastructures systèmes Windows ;
- Concevoir et améliorer les outils logiciels pour l'administration et la maintenance systèmes et réseaux ;
- Participer à l'encadrement des équipes dans le cadre de projets et de l'exploitation ;
- Faire appliquer les normes et standards de sécurité ;

- Mettre en place les moyens et les procédures pour garantir les performances, la sécurité et la disponibilité des systèmes ;
- Participer et/ou piloter des projets dans les domaines techniques système en collaboration avec les autres entités de l'Université et/ou la COMUE ;
- Assurer la veille technologique ;
- Conduire et participer à la définition de l'offre de service et de son application ;
- Développer et superviser la mise en œuvre les bonnes pratiques en matière d'utilisation du système d'information ;
- Superviser et rédiger la documentation fonctionnelle et technique.

---

**Conditions particulières d'exercice (NBI, régime indemnitaire – groupe de fonctions IFSE ...) :**

Encadrement : NON

Nb agents encadrés par catégorie : ....A - ....B - ....C

Conduite de projet : OUI

**Compétences \***

**Connaissance, savoir :**

- Structurer, optimiser et exploiter les infrastructures systèmes Windows ;
- Prendre en charge et administrer l'annuaire Active Directory de la composante ;
- Concevoir et améliorer les outils logiciels pour l'administration et la maintenance systèmes et réseaux ;
- Participer à l'encadrement des équipes dans le cadre de projets et de l'exploitation ;
- Faire appliquer les normes et standards de sécurité ;
- Mettre en place les moyens et les procédures pour garantir les performances, la sécurité et la disponibilité des systèmes ;
- Participer et/ou piloter des projets dans les domaines techniques système en collaboration avec les autres entités de l'Université et/ou la COMUE ;
- Assurer la veille technologique ;
- Conduire et participer à la définition de l'offre de service et de son application ;
- Développer et superviser la mise en œuvre les bonnes pratiques en matière d'utilisation du système d'information ;
- Superviser et rédiger la documentation fonctionnelle et technique.

---

**Savoir-faire :**

- Maîtriser le domaine informatique ; Windows (server, active directory, powershell, etc.) et les systèmes d'exploitation Linux (debian notamment),
- Avoir connaissance des infrastructures virtuelles (vwmare),
- Avoir connaissance des outils et protocoles de sécurité informatique

**Savoir être :**

- Aptitude relationnelles : bon esprit d'équipe, capacité d'écoute,
- Capacité d'adaptation et d'innovation,
- Savoir reformuler une demande d'utilisateur en termes techniques,
- Sens des priorités, savoir s'organiser et organiser,
- Sens de la qualité du service rendu.

\*conformément à l'annexe de l'arrêté du 18 mars 2013 (NOR : MENH1305559A)